Envoyé en préfecture le 16/03/2026
Reçu en préfecture le 16/03/2026
Publié le
ID : 035-213500333-20260224-DELIB2026028-DE

BOURG-DES-COMPTES

**MAIRIE DE BOURG-DES-COMPTES**
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**
**DU CONSEIL MUNICIPAL**
Séance du 24 février 2026

---

**Date de convocation :** 19 février 2026

**Membres en exercice :** 23

**Présent(s) en début de séance :** 16

**Arrivé (s) en cours de séance :** 2

**Pouvoir(s) :** 3

**Absent(s) ou excusé(s) :** 5

**Délib.2026.028**

**Délibération comportant 2 page(s), 0 annexe(s)**

Le vingt-quatre février deux mille vingt-six à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de BOURG-DES-COMPTES, convoqué conformément à l'article L. 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni en session ordinaire, salle du conseil à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Christian LEPRÊTRE, Maire.

**Présents :** Christian LEPRÊTRE, Yannick LEGOURD, Christèle POTTIER, Yves THILLOU, Charles JOUIN, Sylvie FONTAINE, Laurent MIGOT, Sophie ELUDUT, Valérie DUVAL, Franck SEROUX, Armelle LE MOAL, Caroline HAMON, Alexis ADRIEN, Delphine NORMAND, Marie-Agnès GENDRON et Virgile HOUTIN.

**Arrivés en cours de séance :** Stéphane ROBERT (participe au vote à compter de la délibération n° 2026.015) et Noël NOURRISSON (participe au vote à compter de la délibération n° 2026.014)

**Absents excusés :** Nelly COTTAIS (Pouvoir à Valérie DUVAL), Gaëlle LE LAN (Pouvoir à Christian LEPRÊTRE), Adrien MOREAU, Prescillia DREAN, Jacques LARRAY (Pouvoir à Armelle LE MOAL).

**Secrétaire de séance :** Caroline HAMON

## Avis sur la demande d'enregistrement avec consultation du public présentée par l'EARL du Puits Fleuri

Monsieur le Maire expose à l'assemblée qu'une consultation du public est ouverte, du lundi 9 février au vendredi 13 mars 2026 inclus, suite à la demande présentée par l'EARL du Puits Fleuri, en vue d'obtenir l'enregistrement de l'augmentation des effectifs de veaux de boucherie sur le site situé au lieu-dit « La Réhannais » sur la commune de GUIGNEN et l'actualisation du plan d'épandage au lieu-dit « La Loquenais » sur la commune de GUICHEN.

Conformément à l'article R512-46-11 du Code de l'environnement, le Conseil Municipal est invité à donner son avis sur la demande d'enregistrement présentée par l'EARL du Puits Fleuri qui concerne :

*Sur le site de la Réhannais (GUIGNEN)* :

- Une augmentation du nombre de 360 veaux de boucherie pour atteindre 560 veaux du régime de l'enregistrement des installations classées sous l'entité juridique EARL du Puits Fleuri.

*Sur le site de la Loquenais (GUICHEN)* :

- L'arrêt d'un élevage de vaches et génisses laitières au 31 juillet 2026,
- L'élevage de 30 bovins mâles de croissance,
- Le maintien de l'utilisation de la fosse béton actuelle,
- La mise à jour du plan d'épandage de 89 hectares. Les communes concernées par le plan d'épandage sont GUIGNEN, GUICHEN et BOURG-DES-COMPTES.

Envoyé en préfecture le 16/03/2026
Reçu en préfecture le 16/03/2026
Publié le
ID : 035-213500333-20260224-DELIB2026028-DE

Au terme de son exposé, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'émettre un avis favorable sur cette demande d'enregistrement présentée par l'EARL du Puits Fleuri.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à la majorité d'adopter cette proposition (votants : 21 – Abstention : 6 (Sophie ELUDUT, Sylvie FONTAINE, Yannick LEGOURD, Charles JOUIN, Marie-Agnès GENDRON, Noël NOURRISSON) – Contre : 6 (Alexis ADRIEN, Caroline HAMON, Delphine NORMAND, Armelle LE MOAL, Jacques LARRAY (via le pouvoir donné à Armelle LE MOAL), Laurent MIGOT) – Pour : 9 (Christian LEPRÊTRE, Gaëlle LE LAN (via le pouvoir donné à Christian LEPRÊTRE), Christèle POTTIER, Stéphane ROBERT, Yves THILLOU, Valérie DUVAL, Nelly COTTAIS (via le pouvoir donné à Valérie DUVAL), Franck SEROUX, Virgile HOUTIN).**

Extrait délivré conforme, le 11 mars 2026

| Le Président de séance,<br>Christian LEPRÊTRE | La secrétaire de séance,<br>Caroline HAMON |
|---|---|
| MAIRIE DE BOURG-DES-COMPTES 35 | |

02 99 05 62 62
mairie@bourgdescomptes.com
3 rue de la mairie, 35890 Bourg-des-Comptes
www.bourgdescomptes.fr